

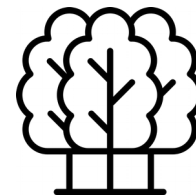
The page features four large, overlapping geometric shapes in the corners: a yellow diamond in the top-left, a blue diamond in the top-right, a blue diamond in the bottom-left, and a yellow diamond in the bottom-right. The central text is bold and black.

**BAROMÈTRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE 2020
YVELINES**

LA SITUATION DU DÉPARTEMENT DES YVELINES



1.4 millions d'habitants en 2019 soit **12%** de la population d'Île de France, sur une surface de 230 000 hectares



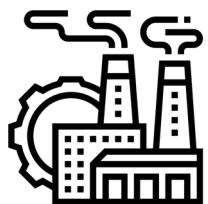
Environ **30 %** de taux de boisement, cela fait des Yvelines le 1er département francilien pour les massifs forestiers ;



42,4 % des surfaces sont utilisées par l'agriculture, en 2017. Cela représente presque la moitié du département.



54 % des déplacements des yvelinois sont réalisés en véhicule particulier, **14 %** en transport en commun, **31 %** à pied ou à vélo.



Le département des Yvelines conserve le 1er rang régional en termes d'emplois dans le secteur de l'industrie, soit **13.5 %** des emplois yvelinois.



L'INSEE comptabilise **91.2%** de résidences principales en 2017, avec un nombre total de **637 200 logements** en 2017.

Sources :

INSEE 2019 / 2017

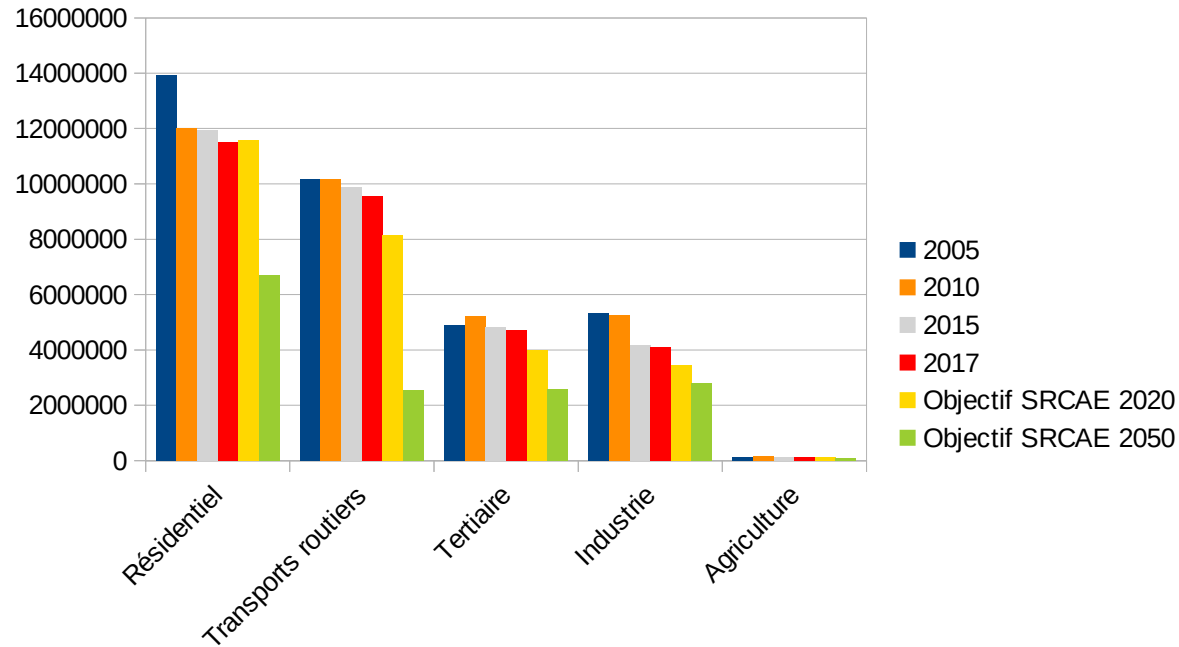
<http://www.yvelines.gouv.fr/>

EGT 2018

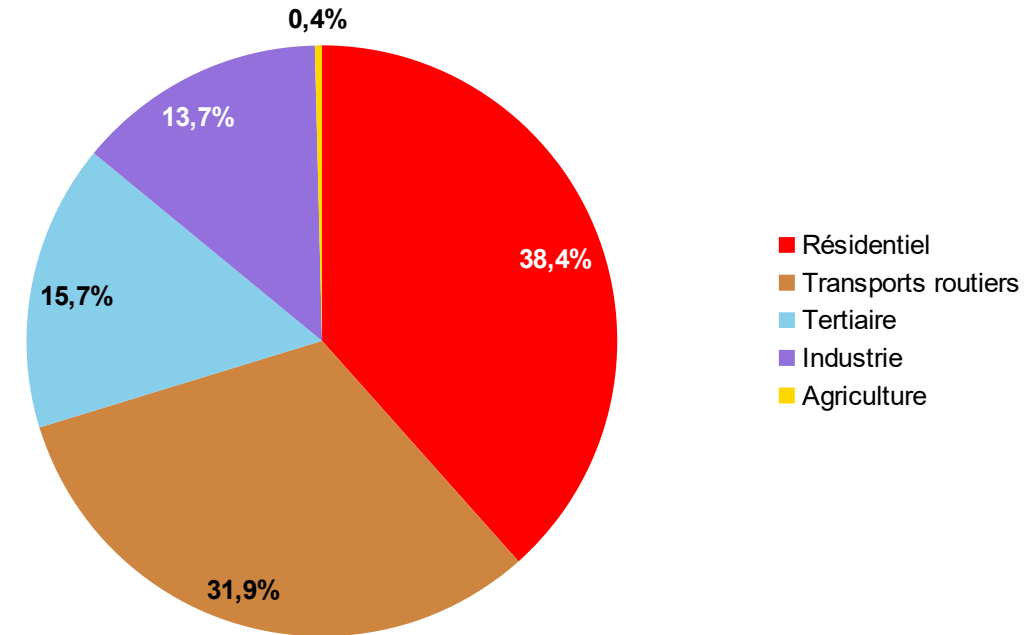
ÉNERGIE

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Evolution des consommations énergétiques par grands secteurs d'activité dans les Yvelines (en MWh)



Consommation d'énergie par grand secteur d'activité dans les Yvelines en 2017



AIRPARIF

Données corrigées des effets du climat

<https://www.airparif.asso.fr/>

AIRPARIF

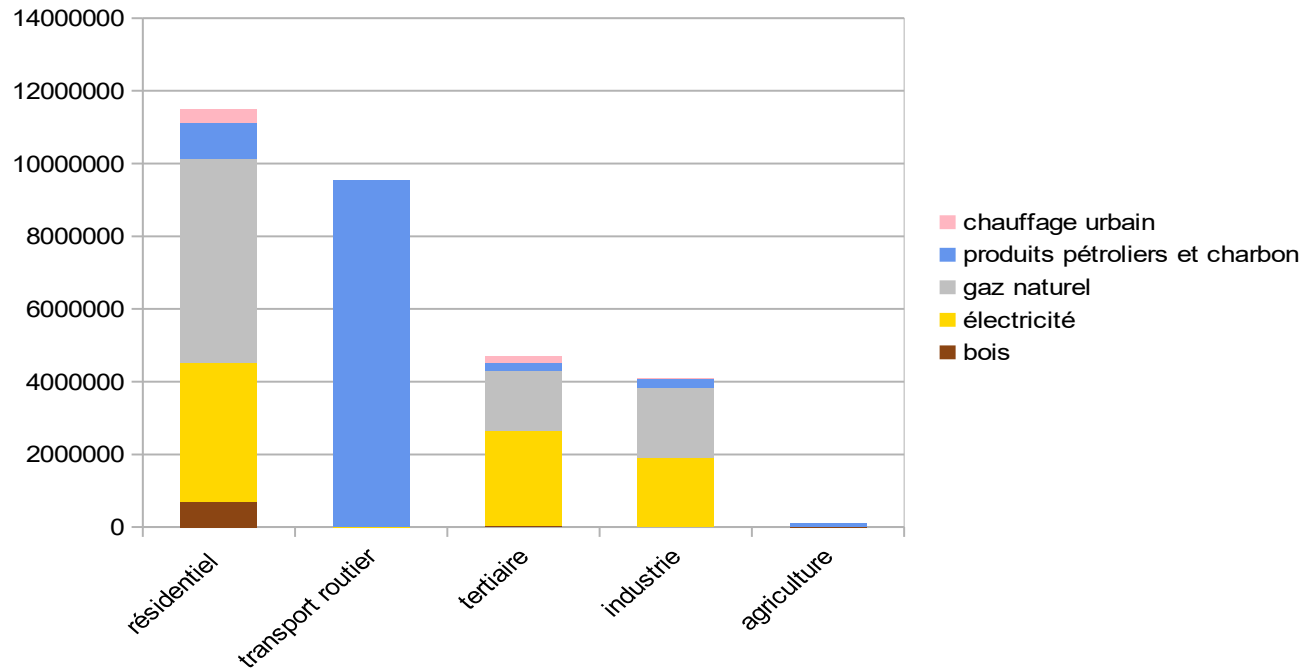
<https://www.airparif.asso.fr/>

Globalement, la consommation énergétique des yvelinois est passée de 34 433 GWh en 2005 à 29 963 GWh en 2017, soit une baisse de 4 470 GWh. Le secteur résidentiel voit sa consommation énergétique fortement baisser sur cette période, pour atteindre en 2017 l'objectif SRCAE 2020. Pour ce qui est du secteur de l'agriculture celui-ci pèse peu dans les consommations énergétiques. Bien qu'en diminution, les consommations énergétiques des autres secteurs d'activités baissent à un rythme moins soutenu. Le profil énergétique yvelinois est révélateur des caractéristiques urbaines du territoire.

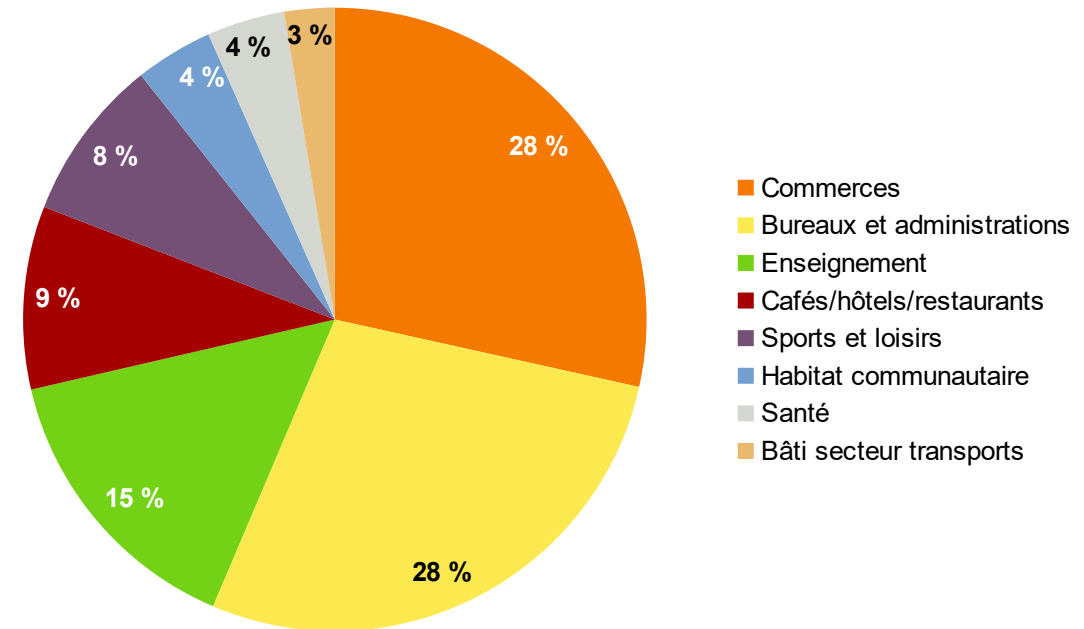
ÉNERGIE

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE (SUITE)

Consommation énergétiques par grand secteurs et type d'énergie en 2017 (en MWh)



Répartition des consommations du secteur tertiaire par sous-secteur en 2017 dans les Yvelines (en MWh)



AIRPARIF
Données en climat réel
<https://www.airparif.asso.fr/>

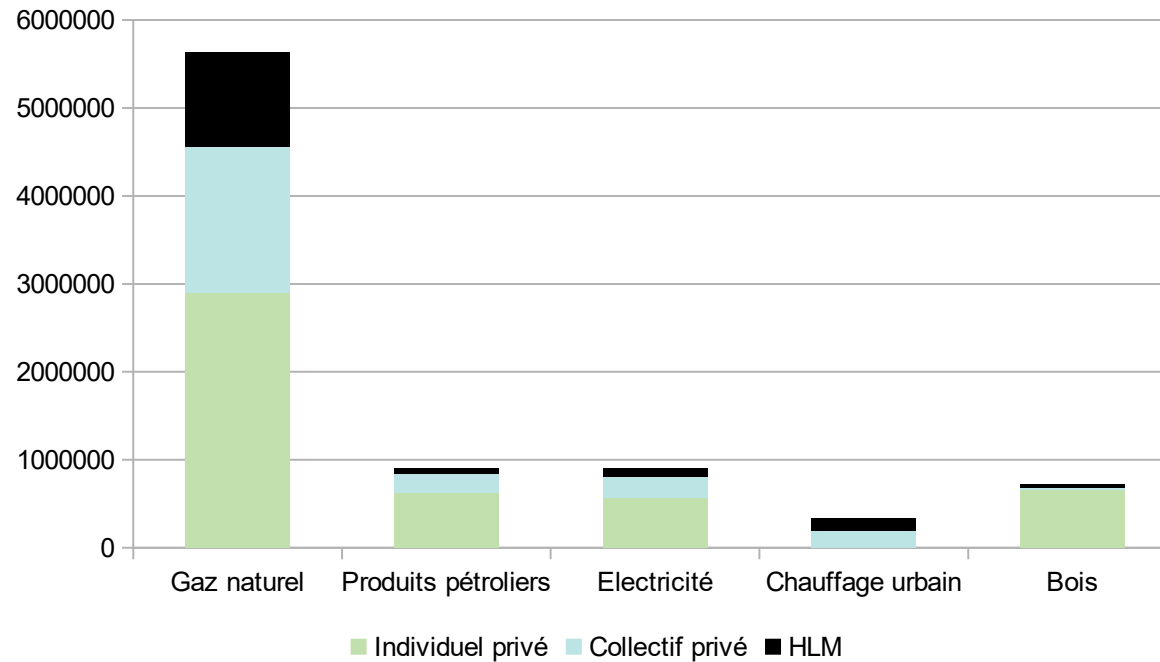
ROSE
Climat réel
<http://sigr.iau-idf.fr/webapps/cartes/rose/?op=bilan>

En 2017, le secteur du résidentiel est le 1er secteur consommateur d'énergie dans le département yvelinois avec une source énergétique issue pour plus de la moitié du gaz naturel et un tiers d'électricité. Le secteur du transport routier représente le 2ème plus gros secteur de consommation avec, sans surprise, une source énergétique issue en quasi-totalité des produits pétroliers. Quant au secteur tertiaire, celui-ci arrive en 3ème position et utilise majoritairement l'électricité comme source d'énergie. Comme pour la région francilienne, l'enjeu de la consommation énergétique dans les Yvelines concerne prioritairement les secteurs du bâti et des transports.

ÉNERGIE

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE (SUITE)

Consommation énergétique pour le chauffage des logements <1990 par source d'énergie (en MWh d'énergie finale)



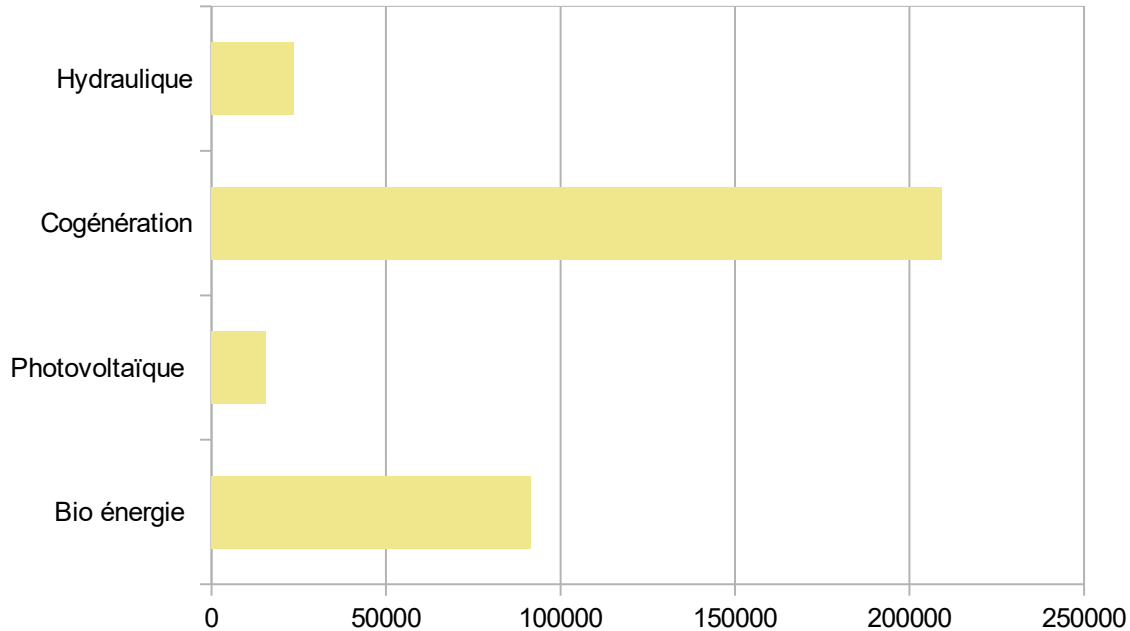
DRIEA & ROSE

Dans les Yvelines, l'énergie dominante consommée par les logements individuels d'avant 1990 est le gaz naturel, qui reste la source d'énergie prédominante quelque soit le type de logement. Le bois constitue une ressource énergétique utilisée exclusivement par les logements individuels privés du département des Yvelines, et représente de l'ordre de 8,5% de l'énergie consommée par les logements d'avant 1990.

ÉNERGIE

PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE

Production d'électricité dans les Yvelines en MWh (2017)

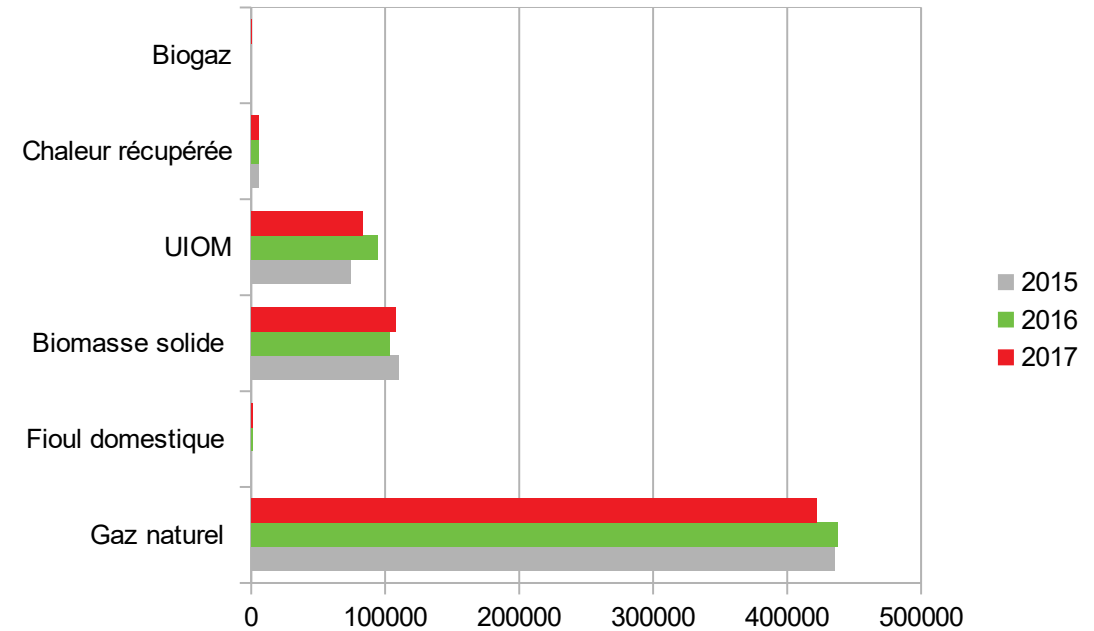


ROSE

<http://sigr.iau-idf.fr/webapps/cartes/rose/?op=bilan>

Sur le département des Yvelines, plusieurs sources de production d'électricité couvrent des besoins génériques ou spécifiques. Cette production représente 340 180 MWh, soit 1,13%, de la consommation énergétique des Yvelines. La production d'électricité reste dominée par les unités de cogénération (= qui consiste à produire et à utiliser simultanément de l'électricité et de la chaleur à partir d'une même énergie primaire et au sein de la même installation. Elle se base sur le fait que la production d'électricité dégage une grande quantité de chaleur habituellement inutilisée.) Le Bio énergie (déchets, méthanisation) est la seconde source de production d'électricité dans les Yvelines, suivie en 3ème position du photovoltaïque. L'éolien devrait faire son apparition, puisque 5 éoliennes ont vu le jour en 2020 dans le sud des Yvelines.

Evolution de la production des réseaux de chaleur et de froid dans les Yvelines (en MWh)



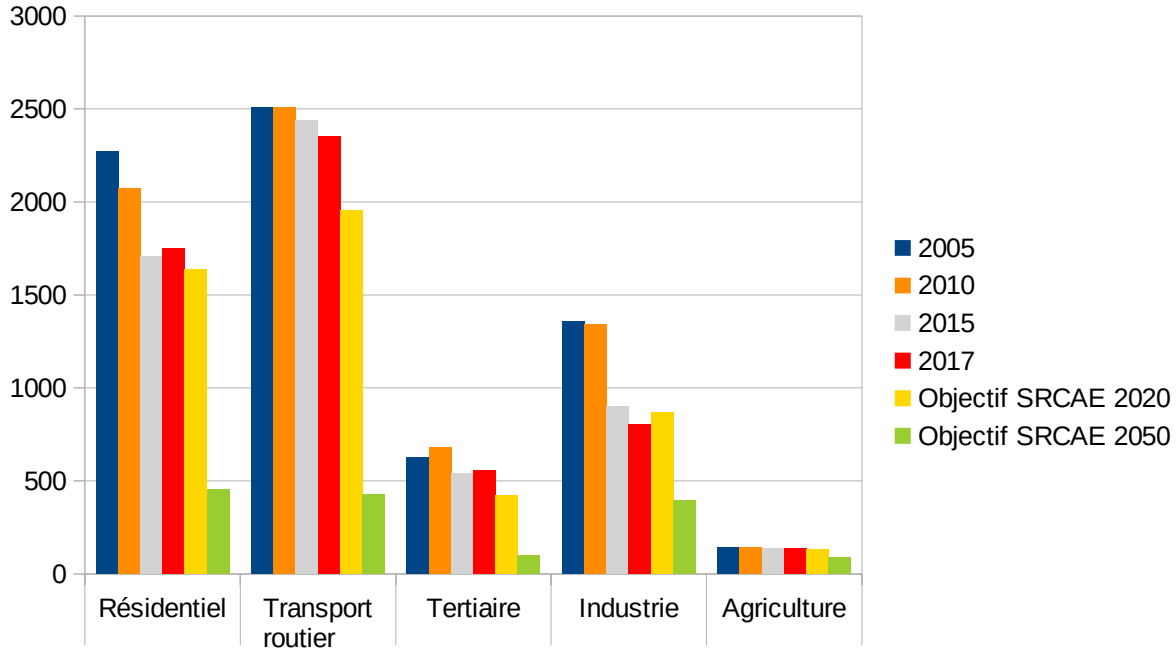
ROSE

<http://sigr.iau-idf.fr/webapps/cartes/rose/?op=bilan>

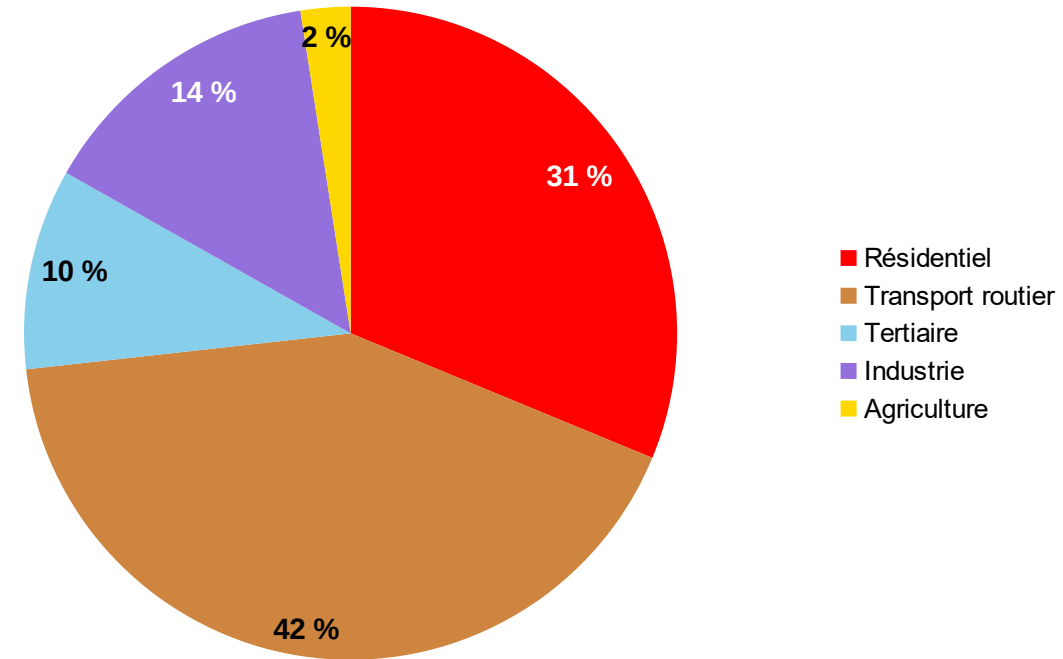
En 2017, le gaz naturel est la première source de production des réseaux de chaleur dans les Yvelines, suivi de la biomasse solide (méthanisation) puis de l'incinération des ordures ménagères. En 2017, cette production représente 620 233 MWh, soit 2%, de la consommation énergétique des Yvelines.

ÉMISSION GAZ A EFFET DE SERRE

Émissions de GES dans les Yvelines par secteur Scope 1 et 2 (kteqCO2/an)



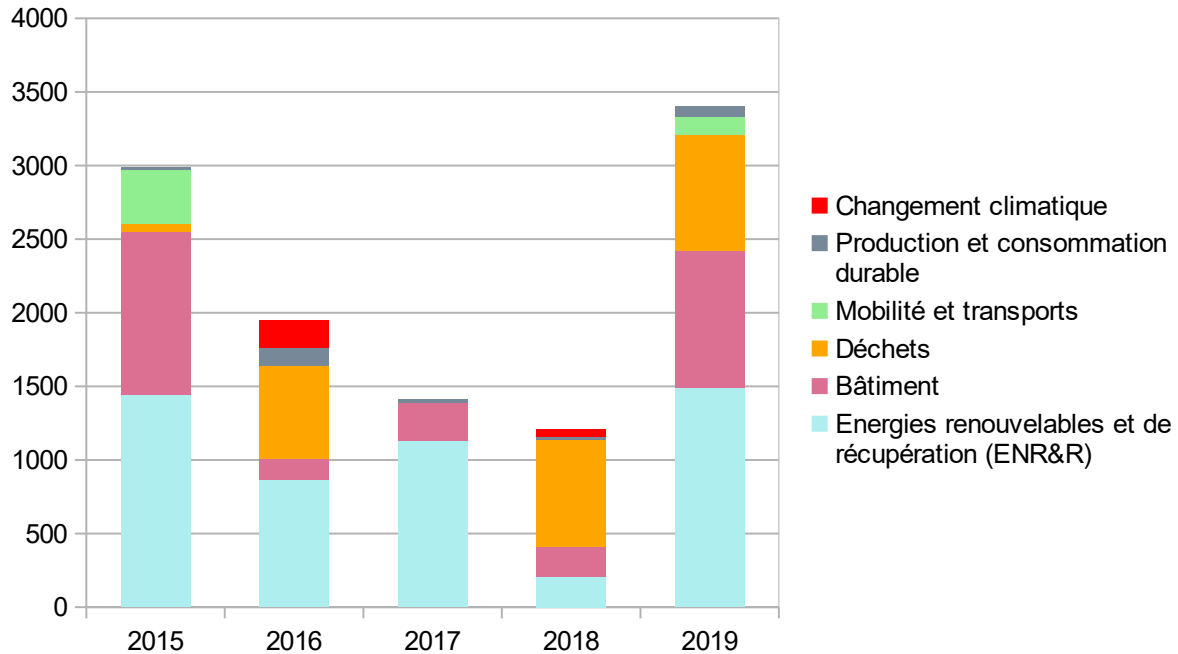
GES directes (Scope 1) et indirectes (Scope 2), hors production d'énergie en 2017 (kteqCO2/an)



En 2017, sur la base du Scope 1 et 2 c'est à dire en prenant en compte les émissions directes et indirectes, le secteur routier est le 1er émetteur de CO2, devant le secteur résidentiel. Le secteur du bâti (résidentiel et tertiaire) et celui des transports routiers représentent plus de 80% des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

UNE ÉCONOMIE EN TRANSITION

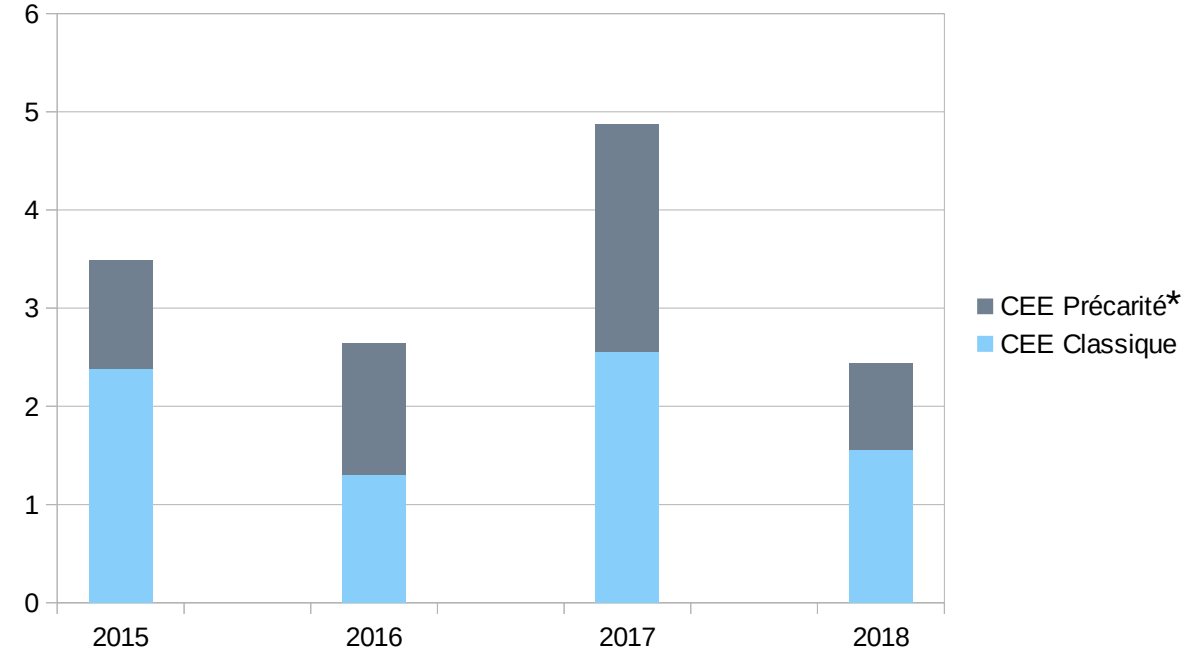
Montant engagé par l'ADEME dans les Yvelines par grands domaines d'activités (en K euros)



ADEME

L'ADEME a engagé 3 407 297 euros en 2019 pour accompagner les projets yvelinois, en faveur de la transition énergétique, en particulier dans le domaine des énergies renouvelables. Ce montant est en nette progression au regard des années précédentes.

Nombre de Certificat d'économie d'énergie (CEE) émis dans les Yvelines (en Kwhe, en milliards arrondi)

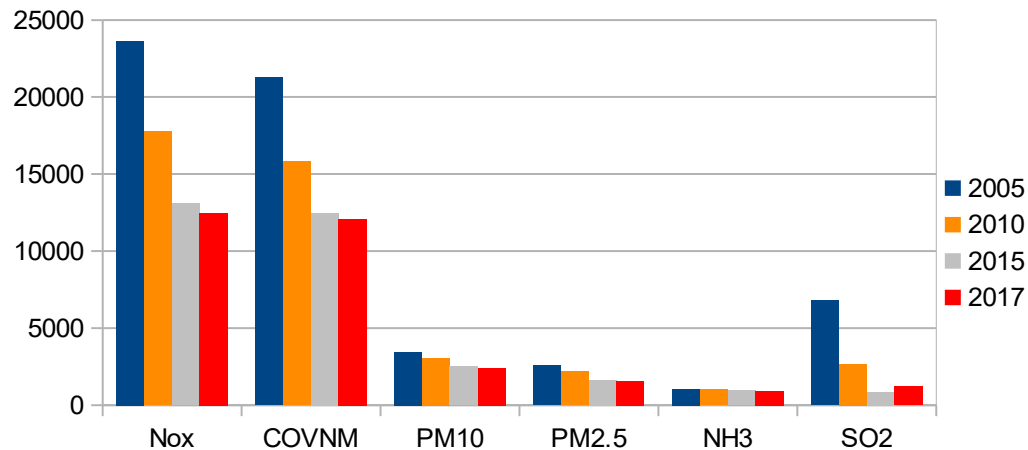


DRIEE

Les CEE sont un dispositif au bénéfice des ménages et des entreprises. L'État impose une obligation à chaque fournisseur d'énergie de faire faire des économies d'énergie à ceux qui en consomment. Après avoir aidé les consommateurs à réduire leur consommation d'énergie, les fournisseurs d'énergie obtiennent des CEE qui comptabilisent les économies. Ce dispositif permet de réduire le coup des travaux de rénovations énergétiques pour les particuliers.

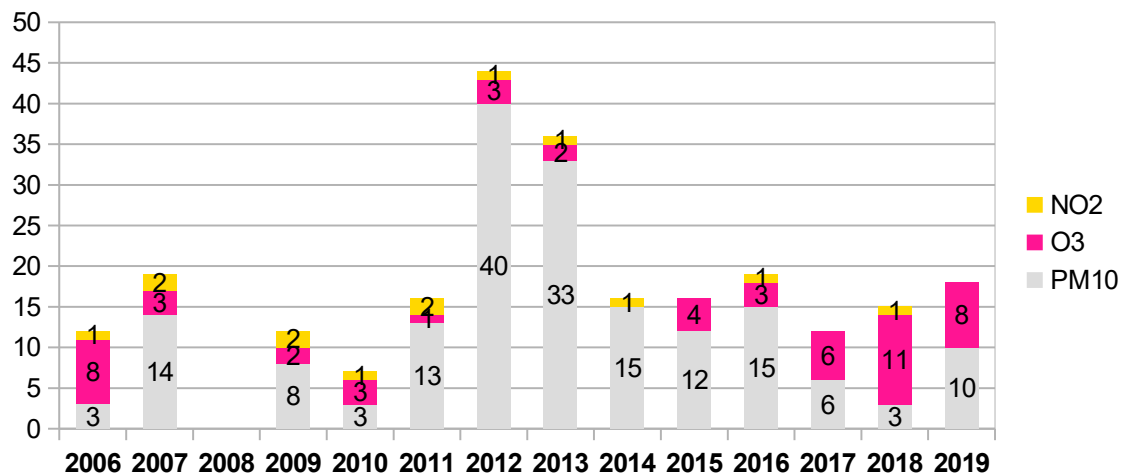
**CEE Précarité correspond à la prime accordée par les fournisseurs d'énergie au bénéfice des ménages modestes et très modestes, en situation de précarité énergétique. Le dispositif « CEE Précarité » n'est pas cumulable avec le dispositif « Habiter Mieux » de l'ANAH, pour les mêmes travaux.*

Émissions de polluants atmosphériques dans les Yvelines (tonnes/an)



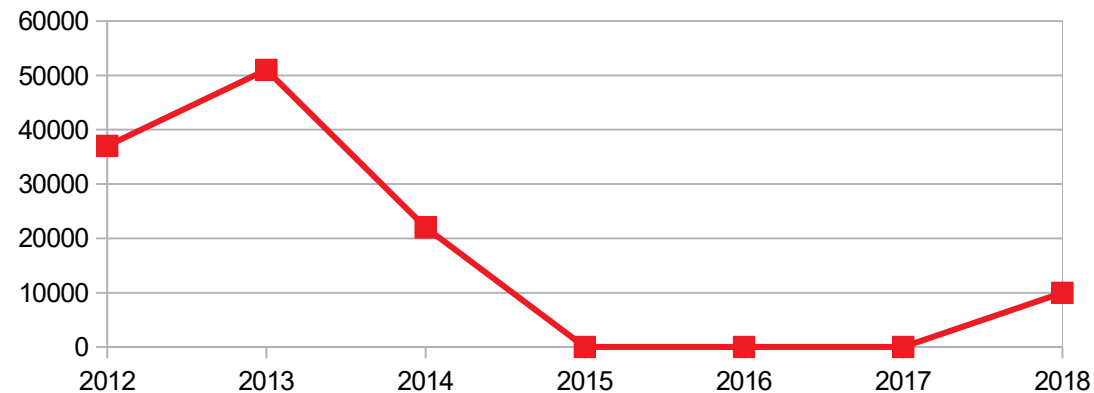
On constate une baisse significative des émissions de polluants atmosphériques dans les Yvelines entre 2005 et 2017. Les émissions de NO₂ et de PM₁₀ ont beaucoup diminué ces dernières années. Le recul de l'usage des véhicules les plus polluants et les progrès techniques sont les raisons principales qui expliquent cette tendance.

Nombre de jours d'épisode de pollution en IDF par type de polluant de 2006 à 2019



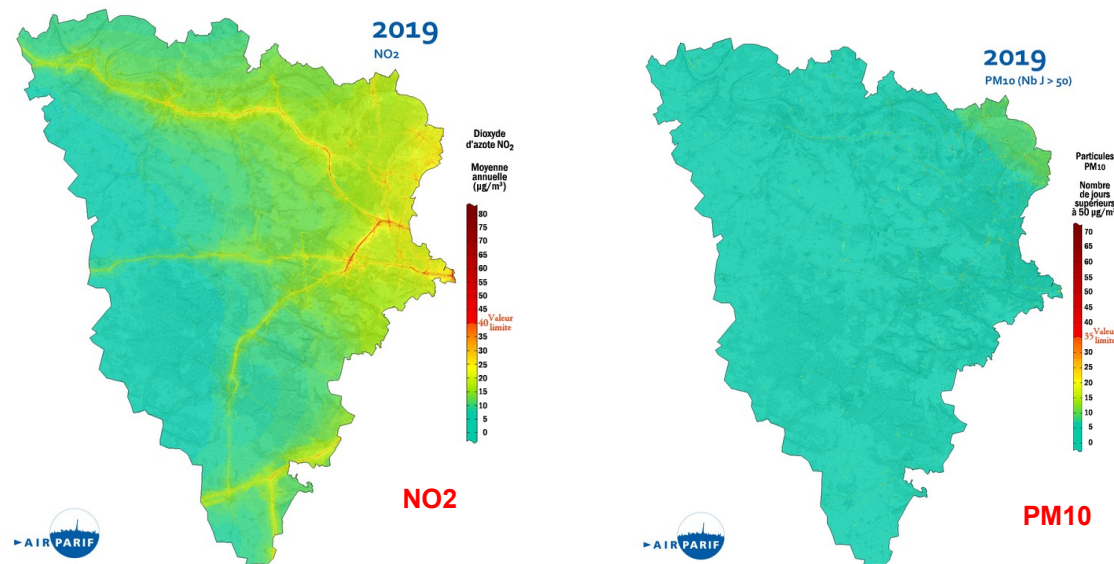
Le nombre de jours d'épisode de pollution en Ile de France a tendance à diminuer depuis 2012. On constate néanmoins ces 2 dernières années des épisodes de pollution à l'ozone.

Nombre d'habitants exposés à un dépassement des valeurs limites de NO₂ dans les Yvelines de 2012 à 2018



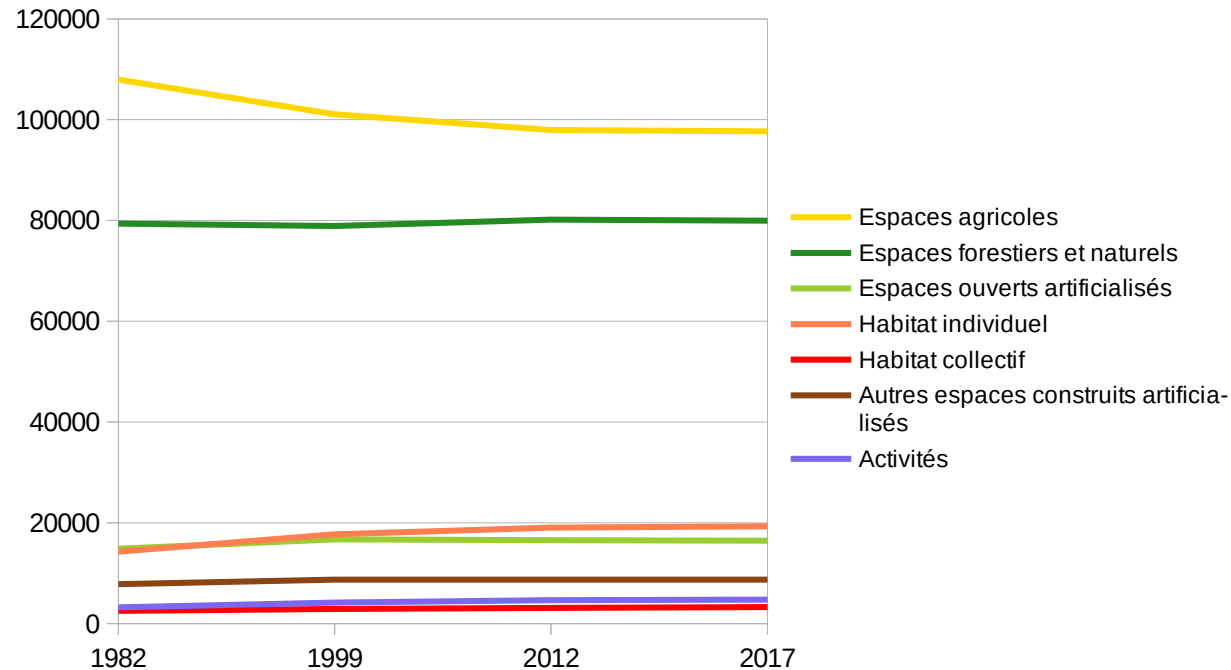
En 2018, **10 000 yvelinois** ont été exposés à un dépassement de valeur limite du polluant Dioxyde d'azote (NO₂).

Etat de l'air dans les Yvelines en 2019

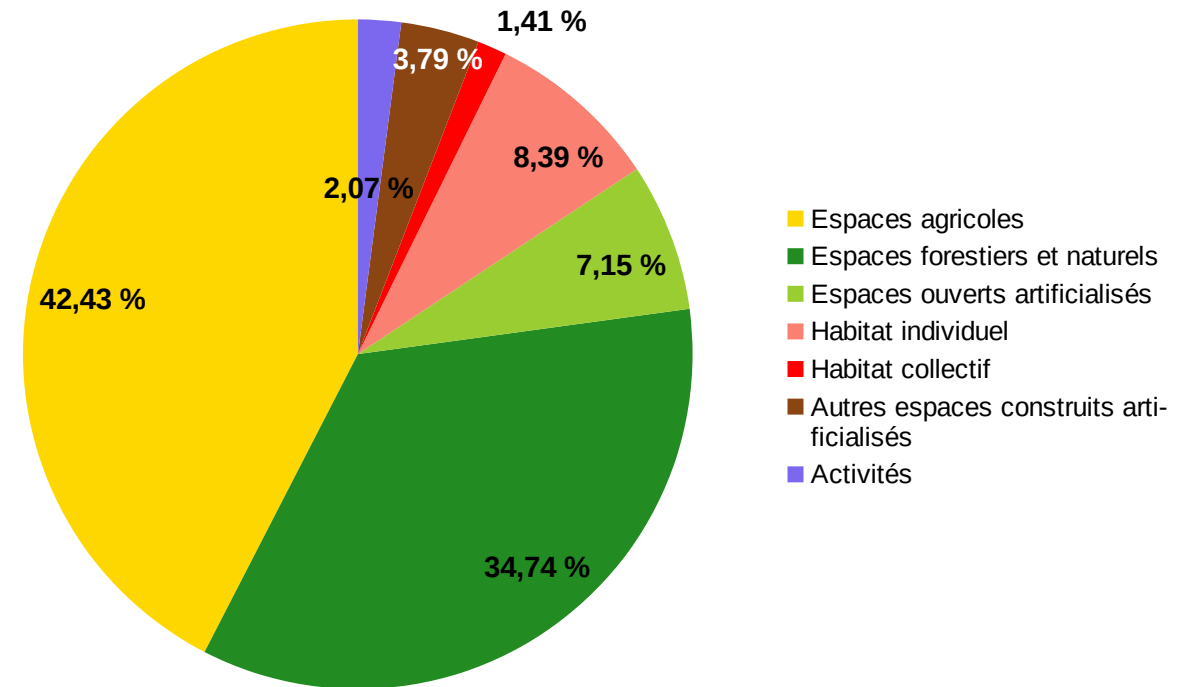


ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL EN YVELINES

Evolution de l'occupation du sol entre 1982 et 2017 (ha)



Répartition de l'occupation du sol en 2017



Surface totale en 2017 : 230 200 hectares

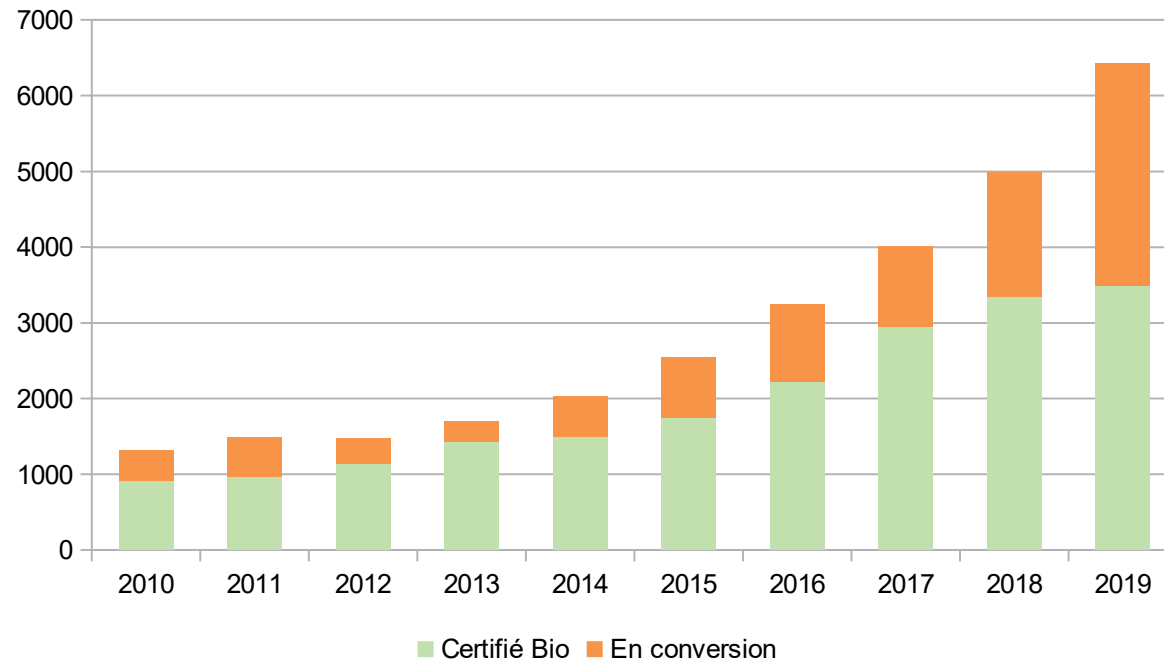
Surface agricole en 2017 : 97 673 hectares

MOS

Dans les Yvelines, en 2017, 78% des terres restent non urbanisées (forêts, espaces agricoles, milieux semi naturels, eau), contribuant ainsi au stockage du CO₂. Néanmoins, 11 528 ha de terres agricoles ont disparues entre 1982 et 2017, soit 11,9% des espaces agricole des Yvelines en 2017. La préservation des puits de carbone (forêts, espaces agricoles) est un enjeu majeur pour le département. Une des conséquences de l'augmentation des espaces construits artificialisés est la diminution de la surface d'espaces agricoles, forestiers et naturels.

SURFACES AGRICOLES CERTIFIÉES BIO ET EN CONVERSION DANS LES YVELINES

Surfaces agricoles certifiées bio et en conversion dans les Yvelines (hectares)

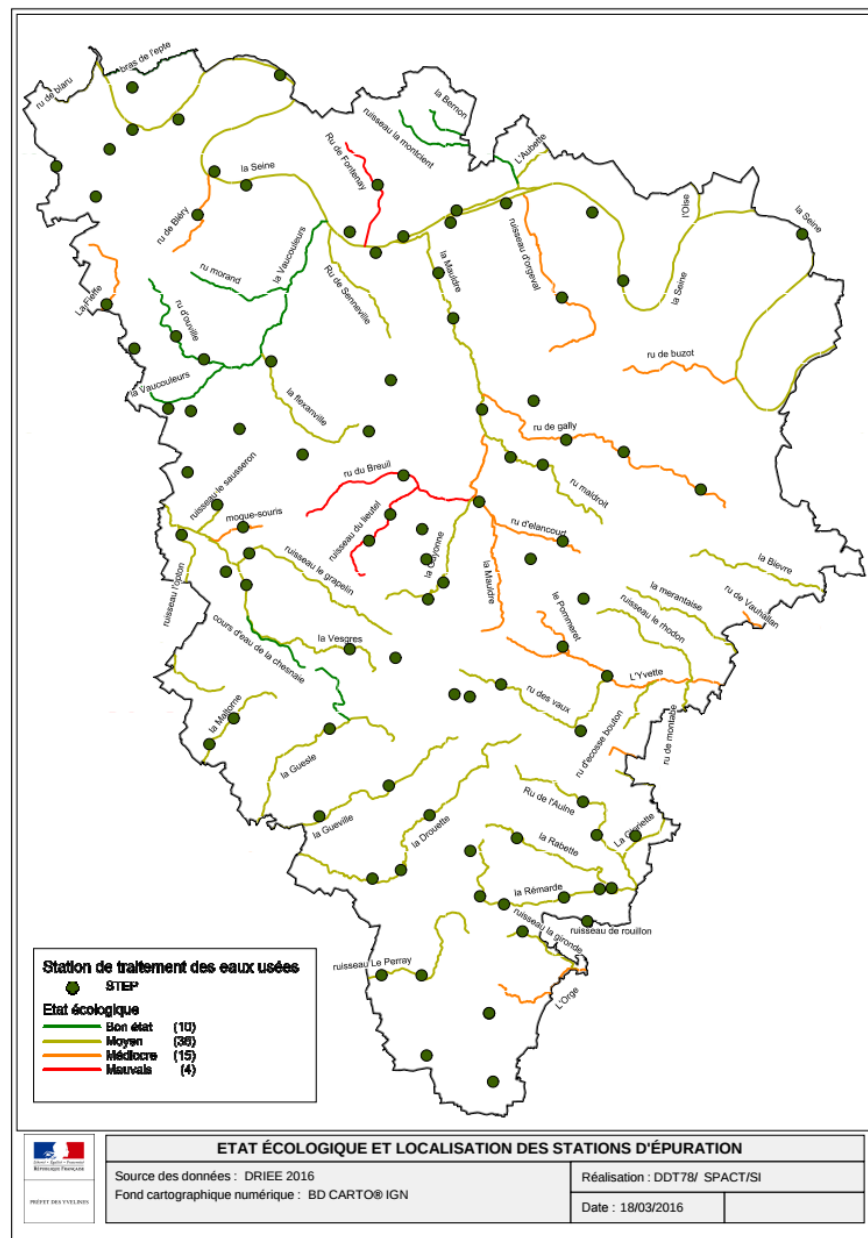


AGENCE BIO

<https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/>

Les surfaces agricoles yvelinoises certifiées bio et en conversion ont presque été multipliées par 5 en 10 ans pour atteindre plus de 6 000 ha en 2019 (sur les 96 840 ha de surfaces agricoles que compte le département). La progression des surfaces agricoles en conversion participe à cette augmentation et représente 45,7% de la surface totale bio en 2019 du département. Cette tendance contribue à développer l'offre de produits certifiés en agriculture biologique et à répondre à une demande exprimée par les consommateurs.

EAU



PREFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS

ÉTAT ÉCOLOGIQUE ET LOCALISATION DES STATIONS D'ÉPURATION

Source des données : DRIEE 2016

Fond cartographique numérique : BD CARTO® IGN

Réalisation : DDT78/ SPACT/SI

Date : 18/03/2016